Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 19 (1931)

Heft: 355

Artikel: Etats-Généraux du féminisme : (Paris, 31-31 mai 1931)

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-260272

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

soit privé, dans l'assistance publique, la protec-tion de l'enfance, lutte contre la tuberculose, ou comme aide de paroisse, directrice d'asile, etc.

La « jardinière d'enfants » se prépare à sa carrière par des cours de 1 an $\frac{1}{2}$ à 2 ans. Ce qu'elle a appris, elle le met en pratique dans des maisons particulières, dans des jardins d'enfants, dans des homes pour enfants, etc.

Les cours de 4 ans, parfois de 3 ans, des Ecoles normales pour institutrices primaires ne devraient pas effrayer les jeunes filles bien douées au point de vue pédagogique, car la pé-nurie de places ne doit pas avoir pour résultat une diminution du nombre de jeunes filles se consacrant à cette vocation si importante.

L'enseignement de la gymnastique dans les écoles publiques s'apprend dans des cours spé-ciaux. D'autres cours spéciaux préparent plutôt à l'enseignement de la gymnastique rythmique, hygiénique, ou de la callisthénie.

Les maîtresses de travaux à l'aiguille sont formées par des cours de 1 à 2 ans, et trouvent tou-jours du travail dans les écoles et les cours du

Les jardinières et les maîtresses de jardinage apprennent leur métier en 2 ou 3 ans, et sont employées chez les fleuristes et dans des jardins particuliers ou des jardins scolaires. Quelques institutions engagent aussi des jardinières qui ont parfois à donner des leçons aux pensionnaires qui travaillent avec elles.

Carrières universitaires.

Les maîtresses d'écoles secondaires (et nous commençons ici à parler des professions auxquelles préparent les Universités, et qui exigent toutes l'examen de maturité) trouvent des places dans des écoles de jeunes filles et des instituts, malheureusement très rarement encore dans des écoles de garçons ou des classes mixtes. Mais, en raison d'une forte concurrence, ces places sont très difficiles à obtenir.

Parmi les études universitaires qui offrent aujourd'hui des débouchés, citons celles des pharmaciennes et des dentistes. Mais les jeunes filles particulièrement douées ne doivent pas craindre les fortes études, car la communauté ne peut pas se passer des services de la femme médecin, de la femme avocate, de la femme chimiste, de la femme sociologue ou économiste, ou de la femme pasteur.

Arts et métiers.

On se prépare à ces professions en 3 ou 4 ans, La broderie artistique, le dessin pour la mode, le tissage à la main, la décoration intérieure, Parrangement des étalages tenteront les jeunes filles particulièrement bien douées. De même la

céramique, les arts graphiques, la reliure artisti-que, demandent des dons spéciaux. Les professions artistiques exigent aussi des capacités créatrices remarquables et devraient être réservées aux rares personnes exceptionnellement

Professions commerciales.

La meilleure base pour ces carrières sera toujours la fréquentation, durant 3 ans, d'une école de commerce ou de cours commerciaux. Plus tard on est presque forcé de se spécialiser dans la tenue des livres, la correspondance ou la vente; ce n'est que dans de petites entreprises que toutes ces fonctions se trouvent encore réunies dans une seule et même main. Les femmes chefs de service sont rares et ne se trouvent que très rarement dans les banques; et encore, en ce domaine, il s'agit d'accomplir un grand travail de pionnière. La profession d'expert-comptable exige nécessai-rement une préparation spéciale.

Enfin n'oublions pas quelques autres professions qui ne sont pas suffisamment prises en considération par des jeunes filles cultivées, parce qu'il n'existe pas encore d'écoles spéciales pour s'y préparer: ainsi celle de directrice de maisons de modes et de confections. La plupart du temps, ces postes sont occupés par des étrangères. Il est nécessaire pour y accéder de posséder du goût, une préparation de couturière ou de lingère, le don des affaires, et de la facilité à s'adapter conditions modernes d'exploitation. Des pos-de femmes directrices dans des entreprises industrielles sont encore très rares chez nous; mais quelques jeunes filles devraient pouvoir s'y élever par leur énergie et leurs capacités spé-

Le but de ces lignes est simplement d'indiquer ou de rappeler combien de voies différentes s'ouou de rappeier combine de voies differentes s'ou-vrent aux jeunes filles actives et intelligentes. Il est vrai que la situation économique actuelle n'est guère réjouissante. Mais ceci ne doit ni pa-ralyser toute initiative, ni empêcher d'acquérir une préparation professionnelle approfondie plus nécessaire que jamais. nécessaire que jamais.

E. BLOCH,

membre du Conseil d'administration de l'Office suisse des Professions féminines. (Traduit de l'allemand par L. D.)

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Le Comité de l'Alliance s'est réuni le 13 avril, à Berne. Comme la circulaire aux Sociétés affi-liées, parue dans le Mouvement du 2 mai, rendait compte des principales décisions prises, nous ne croyons pas utile d'y revenir.

Le Comité s'est occupé de la mise au point

Le Comité s'est occupé de la mise au point d'un projet subsidiaire pour l'emploi du bénéfice de la Saffa; ce projet concerne l'Office suisse des professions féminines. Il a examiné une proposition de M. Veillard: il s'agit d'éclairer les femmes sur les dangers de l'avortement, au moyen d'un film commenté. L'Annuaire des femmes suisses doit paraître sur une nouvelle base, ditté par L'Alliance et quelque peu modifié, et mes suisses doit paraître sur une nouvelle base, delité par l'Alliance, et quelque peu modifié et élargi. Un Comité de rédaction a été constitué; l'Alliance y délègue M^{mes} de Montet et Zellweger; le Suffrage, M^{mes} Gerhard et Vuilliomenet. L'administratrice n'est pas encore trouvée.

Il a été répondu à deux demandes de subsides pour études spéciales dans la police fémine. Notre fonds touche mulhaususpement à ca

nine. Notre fonds touche malheureusement à sa nine. Notre tonds touche matheureusement a sa fin, tandis que les possibilités de travail paraissent surgir çà et là. Enfin, il a été question de la réforme du calendrier, du rapatriement obligatoire des prostituées, des concours de beauté, pour finir, de l'ordre du jour de l'Assemblée gé-A. de M.

Congrès et Conférences

Congrès Universel de la Paix (Bruxelles, 5-9 juillet 1931)

S'il est une année où il importe de préparer l'opinion publique à la nécessité de fortes convictions en faveur de la paix, c'est bien cette année 1931, qui précédera la Conférence du Désarmement. C'est pourquoi les organisations de tout ordre rivalisent de zèle pour tenir à travers le monde des réunions d'inspiration pacifiste. La plus ancienne de toutes ces organisations, soit le Bureau International de la Paix, qui a bientôt quarante années d'existence, n'a pas voulu res-ter en arrière, et annonce pour le début de juilles à Bruxelles son XXVIIIe Congrès universel, sur lequel le Secrétariat (8, rue Ch.-Bonnet, Genève) est prêt à donner tous les renseignements dé-sirés. A l'ordre du jour, deux questions capitales: Le Désarmement et l'Union européenne.

Etats-Généraux du Féminisme

(Paris, 30-31 mai 1931)

C'est à la question de la Femme dans les Co-lonies que seront consacrées cette année ces vastes assises du féminisme français, question vastes assises du féminisme français, question de toute actualité en cette Exposition coloniale où siégeront cette fois les Etats-Généraux. Les lecteurs de la Française qui ont suivi avec sympathie les articles publiés par Mme Brunschvieg sur son récent voyage en Algérie, et les relations établies par elle, soit avec certaines femmes indigènes, soit avec des femmes françaises fonctions de la contraction d genes, son avec des l'antics l'anaisses l'intéresser à l'article publié par nous, il y a peu de temps, sur la situation de la femme kabyle, se rendront compte à quel point sont urgents les problèmes de tout ordre qui se posent devant la conscience des femmes de la métropole, et plusieurs d'entre eux pourront peut-être combiner plusieurs d'entre eux pourront peut-etre combiner une visite déjà prévue à l'Exposition coloniale avec la participation à ces Etats Généraux, qui, organisés par Mme Pichon-Landry, et présidés par Mme Avril de Ste-Croix, marqueront certéai-nement une étape importante dans l'histoire fé-ministe de nos voisines d'outre-Jura.

Pour tous renseignements, comme pour obtenir des cartes d'admission à ces séances, s'adresser à Mme Pichon-Landry, 88, rue d'Assas, Paris.

Journées Educatives

(Lausanne, 5-6 juin 1931)
Les organisateurs de ces « Journées », qui sont devenues une institution classique de notre vie romande, ont eu l'excellente idée d'inscrire à leur ordre du jour de cette année deux questions de première actualité dans le canton de Vaud: la criminalité juvénile (on sait que l'on étudie dans ce canton la création de tribunaux d'enfants qui fonctionnent déjà dans plusieurs cantons suisses) et le projet de réforme de l'assistance vaudoise. La première question sera traitée le 5 juin de la

La répression des délits de mineurs dans la législation moderne (et dans le Code pénal vaudois en particulier), par M. Capt, procureur général; Que penser des tribunaux d'enfants? par M. Baup, avocat (Lausanne); Comment prévenir les délits d'enfants par l'éducation? par M. Rochat-Bujard, directeur de la maison spéciale d'éduca-tion de Moudon. Des visites de maisons de réformes et de rééducation figurent également au programme de cette journée.

Le lendemain, le problème de l'assistance sera

envisagé de la façon suivante:

La loi au service de l'enfance, par M. Carrard, avocat: La recherche de la paternité, par M. Maurice Veillard, vice-président du Tribunal; l'institution de la tutelle officielle dans le canton de Vaud, par M. Méan, député; La situation actuelle des enfants abandonnés, par M. Murdter, chef du Service de l'Enfance: La réforme de l'assistance dans le canton de Vaud, par M. Maxime Reymond, député.

Nous est-il permis, en lisant ce beau pro-gramme, de formuler un regret, un seul: c'est de ne voir figurer aucun nom féminin sur cette liste! Et cela justement dans un canton où la collaboration des femmes au service de surveillance des enfants placés a donné de si heureux résul-tats. Est-ce un oubli? ou un principe?... ou une fâcheuse habitude?

S'adresser pour tous renseignements à *Pro Juventute*, 1, rue de l'Ecole Supérieure, Lausanne.

A travers les Sociétés

Ecole d'Etudes sociales pour femmes.

Sous la présidence de M. le Conseiller d'Etat Martin Naef a eu lieu, le 25 avril, l'Assemblée générale de l'Ecole d'Etudes sociales pour femmes de Genève. Le discours du président releva d'abord une augmentation du nombre des élèves, et, comme adjonction au programme d'études et de conférences, les groupes de discussion dirigés par Mile de Keyserling. L'hiver dernier, 82 élèves ont fréquenté régulièrement les cours. Huit di-plômes ont été décernés pour des travaux présentés par des élèves qui, leurs études achevées,

avaient aussi terminé un stage pratique. L'activité du Secrétariat de placement va en augmentant. 126 situations ont été offertes, entre autres celle de bibliothécaire-chef de la nouvelle bibliothèque populaire à M^{Ile} Rivier; une autre élève a été appelée au poste de police féminine à Lausanne. Les anciennes élèves annoncent souvent des fiançailles ou un mariage. A ce propos, M. Naef insiste sur la parfaite possibilité qu'il y de joindre une activité professionnelle aux

a de joindre une activite professionneile aux tâches de la femme mariée.

La partie administrative, — qui comprit encore le rapport financier, celui du Foyer, et l'élection du Comité, — étant terminée, Mªe Wagner-Beck, directrice, apporta devant l'Assemblée une intéressante étude sur La protection de l'enfance au coint de vue invidinue. Ce travail au lu ne conpoint de vue juridique. Ce travail, qui ne concerne que la Suisse, envisage la situation de l'en-fant légitime et de l'illégitime telle que l'a faite le Code civil, les curatelles et tutelles (à ce propos, M^{me} Wagner émet le vœu qu'une aide femme seconde le tuteur général à Genève); puis il est question des délits envers les enfants et des délits commis par des enfants et de la répression de ces délits, de la littérature immorale, du cinéma. Mme Wagner-Beck termine en émettant le vœu que, pour la protection des droits de l'enfant, on ait bientôt recours à la collaboration féminine. Il lui semble, dit-elle, que même les plus irréduc-tibles antisuffragistes ne sauraient nier que les lois sur l'enfance intéressent tout spécialement les femmes.

H. S. M.

Le Cartel romand d'Hygiène sociale et morale a tenu sa session de printemps à La Chaux-de-Fonds, sous la présidence très distinguée du Dr Revilliod, de Genève, et en présence de délé-gués des autorités cantonale et communale.

De graves questions figuraient au programme. L'alimentation populaire a été le sujet de composition imposé dans quelques écoles du pays romand, et les résultats de cette enquête du Cartel, qui ont été dépouillés par M. le professeur Ar-thus, de Lausanne, prouvent abondamment que notre alimentation est encore très carnée. Je me demande, néanmoins, si on peut se fier aux ré-ponses des enfants. Combien d'entre eux, sommés de livrer les secrets du menu des repas familiaux du jour précédent, auront-ils, poussés plutôt par leur fierté que par un juste souci de véra-cité, transformé comme d'un coup de baguette le modeste plat de macaronis en un rôti succulent? Il est décide de créer au sein du Cartel une Commission d'étude des questions alimentaires.

Il est donné lecture d'un rapport sur l'essai

d'une année de la Consultation prénuptiale orgaalisée par le Cartel au dispensaire de la Source, à Lausanne. Les résultats sont encourageants, et l'on ne peut qu'appuyer le vœu du rapporteur fonder un peu partout de si utiles de voir se to

Le Mouvement Féministe

Le Dr Revilliod renseigne l'assemblée sur les méfaits de l'abominable mode actuelle des cock-tails. Il insiste, ainsi que les docteurs Chable et Bersot, sur les graves effets de ces alcools violents sur notre jeunesse, sur les jeunes femmes spécialement. Car l'intoxication par les cocktails peut entraîner la stérilité dans le mariage et des désordres cérébraux. Le D8 Bersot, psychiátre, au Landeron, s'écrie: «Une des caractéristiques de l'heure actuelle, c'est l'entrée de jeunes filles dans les asiles d'aliénés! » ¹

Une autre peste: l'usage des stupéfiants. M. Veillard nous renseigne sur la fabrication et le commerce des stupéfiants et présente au vote de l'assemblée une adresse au Conseil fédéral: « Le l'assemblée une adresse au Conseil fédéral: « Le Cartel romand d'Hygiène sociale et morale, qui réunit 133 associations et groupes dans la Suisse romande, considérant la gravité et l'étendue du péril des stupéfiants, notamment en Orient, et l'insuffisance des mesures qui lui ont été opposées, émet le vœu que. le Conseil fédéral donne pour instructions à ses délégués à la Conférence-internationale pour la limitation de la fabrication des stupéfiants qui se réunit à Genève, d'apporter la pleine adhésion de la Suisse au projet de limitation qui paraîtra le plus efficace. »

M. Wasserfallen, directeur des écoles primaires de La Chaux-de-Fonds, et Sœur Mariette Herzog, sœur visitante du Centre d'hygiène sociale et infirmière scolaire, parlent de façon émou-

et infirmière scolaire, parlent de façon émou-vante et intéressante des multiples œuvres locales, de protection de l'enfance et de prophylaxie hy-giénique et sociale. Puis les délégués s'en furent inaugurer cette Exposition d'hygiène alimentaire, qui, après avoir séjourné dans un certain nombre de villes suisses, est installée chez nous et ne manquera pas d'instruire et de captiver ses visi-

Le soir, la conférence sur le Lait, par l'éminent Le soir, la contérence sur le Laut, par reminent physiologiste, M. le professeur Arthus, de Lausanne, a été des plus captivantes et a réuni un public nombreux et presque exclusivement féminin.

J. V.

Carnet de la Quinzaine

Mardi 19 mai:

NEUCHATEL: Maison du Peuple, 17, faubourg du Lac, 20 h.: Nères et Fils, conférence pu-blique et gratuite par M. le pasteur Vincent (Lausanne), sous les auspices de l'Association du «Sou Joséphine Butler».

Mercredi 20 mai:

Recreate 20 mai:

NEGUMATEL: Maison de paroisse, 24, faubourg de l'Hôpital: Assemblee genérale de l'Association du « Sou Joséphine Butler ». 10 h. 15:

Comité général; 12 h. 15: Dîner en commun; 14 h.: Séance publique. 1. Ouverture: Mie-Mayor, présidente neuchâteloise; 2. Rapport du Bureau exécutif; 3. Expériences dans-l'œuvre du relèvement: Mie-Wolfgang, directrice de la « Retraite » (Genève); 4. De-l'équilibre moral, son importance dans la vie-journalière, sa restauration chez ceux qui l'ont perdu: Dr. Bersot (Le Landeron).—

16 h.: Thé. — 16 h. 45: Visite de la « Ruche».

Samedi 30 mai: Genève: Union des Femmes, 22, rue Et.-Du-mont: Assemblée générale de printemps. Rap-ports divers.

¹ Rappelons à ce sujet la campagne entreprise-par la Ligue de Femmes suisses contre l'alcoo-lisme, dont nous avons déjà 'publié l'appet (Nº 351). On peut obtenir encore des exemplai-res de cet appel, et des formulaires d'adhésion à cette campagne auprès de Mme A. Robert, 12, rue du Mont-de-Sion, Genève. (Réd.)

IMPRIMERIE RICHTER. -- GENÈVE

Toiles du Canton de Berne

M. MAIER

Spécialité de linge de maison. ... confectionné et brodé

Echantillons sur demande

Rue du Rhône, 42 ... GENÈVE

10 ° réduction de prix o à partir du 15 mai sur tous nos Produits



OUVROIR BALOIS DE TISSAGE

à la Librairie Payot à l'Union d. Femmes à l'Administration R. Micheli-du-Crest, I4. Gen